

Jean-Paul LECOQ
Député de Seine-Maritime
12, rue Michel Gautier
76600 LE HAVRE

jeanpaul-lecoq.fr

Christian HUTIN
Président Groupe d'étude Amiante
Assemblée nationale,
126 Rue de l'Université,
75355 Paris 07 SP

Objet : Audition ANDEVA sur fusion FIVA-ONIAM

Monsieur le Président, *cher Christian,*

J'ai été alerté par l'Association départementale de défense des victimes de l'amiante de mon département sur le projet de fusion entre le Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante (FIVA) et l'Office national des accidents médicaux (ONIAM).

Cette fusion inquiète beaucoup l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante, l'ANDEVA, dans la mesure où jusqu'ici, le FIVA était utile aux victimes de l'amiante, rapide et efficace. Sa fusion avec l'ONIAM laisse présager du pire, et je me permets de vous transmettre la proposition d'une audition de l'ANDEVA par le groupe d'étude Amiante de l'Assemblée nationale que vous présidez.

Je vous remercie par avance pour cette démarche qui permettra à l'ANDEVA de se faire entendre au sein de l'Assemblée nationale et, peut-être, d'être mieux comprise ensuite dans son opposition à la fusion entre le FIVA et l'ONIAM.

Veuillez recevoir, cher collègue, mes plus sincères salutations,

Bien à toi.



Jean-Paul LECOQ